

Vous souhaitez participer à une ou plusieurs activités.

Pour vous inscrire, vous devez :

- Adhérer à notre association en complétant et en nous retournant la fiche « carte d'adhérent » avec le règlement de 10 € (celle-ci couvre tous les membres d'une famille résidant à la même adresse)
- Remplir le bulletin d'inscription « activité » accompagné du règlement correspondant  
1 activité = 1 bulletin = 1 règlement

En raison de l'épidémie de « Covid-19 », nous avons pris la décision **exceptionnelle**, de proposer des avoirs au prorata des séances non effectuées sur les frais d'inscription aux activités de l'année 2020-2021. Les avoirs et les remboursements **devront être soldés pour le 30 octobre 2020**.

<i>Avoir ou remboursement pour la totalité des séances non effectuées</i>	St Berthevin	Hors St Berthevin
Anglais lundi ou jeudi am	5€	6€
Aquarelle/Pastel	38€	42€
Art floral	15€	16€
Cartonnage	5€	5.5€
Encadrement	6€	6.5€
Gym santé	26€	29€
Gymnastique	16€	18€
Oenologie	10€	12€
Patchwork	6€	7€
Retouche	15€	16€
Sophrologie	30€	32€
Tai	63€	68€
Yoga	40€	45€

Vous pouvez déposer votre dossier complet :

- **Dans la boîte aux lettres de l'Aflec (8 place juhel -53940 ST Berthevin)**
- **Au Bureau de l'Aflec (réouverture le jeudi 20 Août)**
  - Mardi et vendredi de 9 h 30 à 12 h 30
  - Jeudi de 16 h 30 à 18 h 30
- **Aux permanences des bénévoles (Bureau de l'Aflec)**  
Jeudi 27 Août de 10 h - 12 h et 14 h – 18 h ou mercredi 2 Septembre 10 h - 12 h et 14 h - 18 h

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 2 septembre 2020**

Nous vous remercions de respecter cette date afin de faciliter le travail des bénévoles pour la mise en place des activités et l'affectation des salles du Centre de Rencontres (début des travaux en septembre 2020).

Sans inscriptions suffisantes, l'activité pourrait être annulée.

**Vous pourrez récupérer votre carte d'adhérent lors du forum des Sports et Loisirs (Espace sportif B. LE GODAIS) le Samedi 5 Septembre 2020 (horaires à déterminer)**

## CHARTRE AFLEC 2020-2021

Vous allez vous inscrire à une de nos activités. Nous vous remercions de prendre connaissance des informations ci-dessous.

- ✚ **La totalité du règlement** doit être impérativement jointe au bulletin d'inscription (possibilité de régler en plusieurs fois )
- ✚ **Un certificat médical**
  - \*pour un renouvellement de l'activité gymnastique, danse et randonnée une attestation remise lors de votre inscription sera à compléter
  - \*pour une nouvelle inscription un certificat médical sera à fournir
- ✚ **Remboursement** : aucun remboursement ne sera effectué sauf pour raison médicale ou mutation professionnelle **sur justificatif** (si remboursement, il ne pourra pas excéder l'équivalent d'un trimestre et la carte d'adhérent ne sera en aucun cas remboursée) \*pour la gymnastique le coût de la licence ne sera pas remboursé
- ✚ **Activités enfants** : les parents ou accompagnateurs doivent s'assurer :
  - ☞ que le cours a bien lieu (absence du professeur)
  - ☞ que l'enfant se rend bien à la salle où se déroule son activitéL'association est responsable de l'enfant durant les heures de cours. En dehors de ces horaires, il est sous la responsabilité des parents ou accompagnateurs.
- ✚ **RGPD** (Règlement Général sur la Protection des Données)
  - votre consentement doit nous être donné pour l'utilisation de vos données personnelles et leur enregistrement pour le fonctionnement des activités et votre information.
  - Nous nous engageons à assurer la sécurité de ces informations données et à ne pas les exploiter en dehors du cadre de l'AFLEC.

**Sans ce consentement, l'AFLEC ne pourra pas prendre en compte votre inscription.**